



prêt sans reconnaissance de dette - sms constatés par huissier

Par **niasafia**, le **20/05/2013** à **13:17**

bonjour,

je suis une femme mere d'une fillette de 11 ans et en quête d'une relation sérieuse, et j'ai crue avoir rencontré l'homme de ma vie à 100 km de chez moi. breffff je lui suis venue en aide alors que l'on vivait chacun de son coté, en vidant les comptes suivants:

ma fille : 1000 euros en espèce donné main à main

ma mère : 4000 dont 3000 par chèque

moi même : 4000 crédit et 2000 espèce.

au jour d'aujourd'hui je suis ruinée je n'ai plus rien j'ai tout perdu je me sens trahie je lui ai une confiance aveugle et la il m'a quitter après avoir vu que je n'avais plus un sous de coter.

j'ai fait constater les échanges de sms ou il me dit qu'il me remboursera et que je ne dois pas m'inquiéter, mais ceux aussi ou il me dis, que j'aurai beau porter plainte que tout dépendait de ce que j'allais faire car j'étais tellement en crise que j'ai appeler sa mère pour lui raconter tout ce qu'il m'avait pris mais en vain au contraire maintenant c'est moi qui subit des chantages. je suis à bout de nerf, je m'en veux tellement d'y avoir crue, je me dois de rester forte pour mon enfant et ma mère qui ont besoin de moi. je veux juste récupérer l'argent je suis dans une situation précaire; je vous demande de l'aide SVP

Par **youris**, le **20/05/2013** à **15:57**

bjr,

commencez par faire à cet homme, une LRAR de mise demeure de vous rendre l'argent que vous lui avez prêté en listant de manière précise tous les prêts que vous lui avez consentis en lui fixant un délai de x jours et qqu'en cas de non remboursement vous l'assigneriez au tribunal.

si cette ne vous rembourse pas au bout du délai, vous prenez un avocat (qui n'est pas obligatoire) pour assigner cette personne au tribunal d'instance de son domicile.

cdt

Par **niasafia**, le **20/05/2013** à **21:52**

Merci pour votre réponse je vais faire le nécessaire, j'espère que cela portera ces fruits.